

62021

Séance du 23 Mars 1962 - 20 h 30

Le 23 Mars mil neuf cent soixante deux, à 20 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 19 Mars 1962.

Etaient présents : M. MEYER, Maire, MM. MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUS-SEAU, LANOUE, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT, FONTANILLE, BERLAND REIX, BISCAYE, BUJARD, BETOUS, GALLAND, MOUCHOT, ETCHEBER.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission Plénière du 21 Mars 1962
Vu les crédits inscrits au budget primitif

décide

de répartir comme suit les subventions à diverses sociétés pour l'année 1962 :

ROC Omnisports	24.000 NF
ROC Cyclisme	750 NF
ROC Tennis	750 NF
" Les Goëlands " Athlétisme	1.000 NF
Sporting Club de Pontailiac	500
A.C. du lycée	400
B.S.R. Champlain	400
A.S. Côte de Beauté	750
Société Colombophile Pigeon Sport	200
Eclaireurs de France	250
Scouts de France	250
Eclaireurs Unionistes	250
Société des Régates	2.500
Ecole de Voile	500
Retraités de la Gendarmerie	100
Association Valentin Haüy	500
Jeunesses musicales de France	1.000
Club Bouliste Royannais	200
	34.400 NF

	report	200,
Amicale Bouliste		200,
Pétanque Royannaise		200,
Ajou Pétanque		200,
Pétanque de St Pierre		200
Fanfare de l'Océan		1.500
Mouettes de Royan		1.500
Harmonie de Royan		2.000
Société de Chasse		2.000
Souvenir Français		300
Camarades de Combat		400
la Flotte		1.000
Blessés du Pouson		200
Médailleurs de Verdun		300
Médailleurs militaires		200
Amicale des Sapeurs Pompiers		750
Amicale des Sapeurs Pompiers		750
F.N.D.L.R.P.		200
Union des Combattants Volontaires de la Résistance		200
Hospitaliers Sauveteurs Bretons		750
Invalides du Travail		200
Mutilés du Travail		300
Ciné Club		500
Lutte contre le cancer		600
Association Française de Défense des Animaux		600
Amis des Bêtes		600
Para club		1.000
Donneurs de sang		1.500
Prisonniers de guerre		300
		<hr/>
		52.100

- que ces subventions seront mandatées sur le ch. XXIX, art. 5 du B.P. 1962 " subventions à diverses sociétés sportives, Educatives et de Bienfaisance ".

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

VU

ROCHEFORT S/MER le 29 Mars 1962
Le Sous Préfet : Illisible.

POUR COPIE CONFORME
ROYAN, le 2 Avril 1962
Pr le Maire

Adjoint Délégué,



Pour extrait conforme

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,

